Four copie conforme

L'ingénieur en Chol des Services Techniques A M A R I T A I N E

Jeen-Paul THIEVENAZ

Le commissaire enquêteur Catherine MARETTE

0-



GRANDS MAGASINS DE LA SAMARITAINE

MAGASIN 2

(n°2-12 quai du Louvre, n°1-21 rue de la Monnaie, n°1-7 rue Baillet & n°2-22 rue de l'Arbre-Sec) (Paris I ^{er})

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

Note de synthèse

Sous la direction de Michel Borjon

Responsables d'étude : Catherine Legros & Pascal Simonetti

Documentation: Calin Demetrescu, Odile de Filippi, Sandrine Dziewolski & Dominque Vin

-juillet 2003-



encurses accessore and in stores accessored at lutteratures
25, rue des Mathurins 75008 Paris
Tell : 01 49 24 99 57 * Fax : 01 49 24 69 59
edmin@gehal fr * www.grahal fr

L'étude confiée au GRAHAL par la Samaritaine sur le Magasin 2 représente plus d'une année de recherches à travers des sources à la fois nombreuses et dispersées pour rendre compte de son histoire complexe.

Le rapport d'étude finalisé en décembre 2002 se compose de sept volumes :

- Trois volumes de textes :
- «Rapport» (Historique, Sources et Bibliographie);
- «Chronologie générale»;
- «Annexes»: copies des principaux articles ou extraits d'ouvrages;
- Quatre volumes d'iconographie :
- «Planches Volume A», tomes I & II (Plans, Coupes et Elévations anciens;
- «Planches Volume B» (Vues anciennes);
- «Planches Volume C» (Plans, Coupes et Elévations actuels & Vues actuelles).

Le travail relatif à l'îlot du *Magasin 4* est en cours : il concerne à la fois les espaces du magasin proprement dit ainsi que les immeubles complétant cet ensemble sur les rues Baillet et de l'Arbre-Sec.

La présente «Note de synthèse» a pour objectif de présenter de manière résumée les résultats de l'étude histoprique et archéologique du Magasin 2.

Il est généralement convenu, de manière un peu expéditive, que le Magasin 2 de la Samaritaine, compris entre les rues de la Monnaie, Baillet, de l'Arbre-Sec et le quai du Louvre, est le résultat de deux grandes campagnes de construction:

- une première campagne ayant eu lieu entre 1905 et 1910, sous la direction de l'architecte Frantz Jourdain, et qui aurait vu la construction d'un grand magasin entre les rues de la Monnaie, Baillet, de l'Arbre-Sec et des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois <aujourd'hui disparue>.
- une seconde campagne ayant eu lieu entre 1926 et 1928, sous la direction de Frantz Jourdain, assisté cette fois d'Henri Sauvage, consistant en l'édification du bâtiment compris entre le quai du Louvre et l'ancienne rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, qui fut alors supprimée afin de permettre la liaison entre les deux bâtiments.

En fait, l'histoire de la construction du Magasin 2 est infiniment plus complexe.

Tout d'abord, le premier magasin -que l'on appellera Magasin Jourdain pour plus de commodité- n'a pas été construit d'une seule pièce, loin de là, ce qui explique les nombreuses irrégularités de son plan. Il n'a pas fait l'objet d'une conception globale mais résulte d'une succession d'adjonctions et d'adaptations visant en tout premier lieu à privilégier la continuité de la vente qui s'opérait déjà dans une partie des lieux dès la fin du XIX^e siècle; ce paramètre, primordial d'un bout à l'autre de l'histoire de la Samaritaine, explique sans doute le fait qu'il n'y ait jamais eu d'inauguration officielle des bâtiments, la clientèle investissant immédiatement et au fur et à mesure chaque portion du magasin ou chaque étage qui pouvait lui être livré, alors que les parties voisines étaient encore en cours d'aménagement ou de construction.

Si l'on se réfère au plan de restitution indiquant les différentes étapes de la construction du Magasin Jourdain [Plan 01], on s'aperçoit que l'on part d'un noyau initial < Phase 0>, correspondant aux immeubles n°17 & n°19 rue de la Monnaie et n°3 rue Baillet. Il s'agit là du tout premier Magasin 2, situé face au Magasin 1 qui s'étendait entre les rues de la Monnaie, de Rivoli et du Pont-Neuf. L'achat de ces trois immeubles par Ernest Cognacq se situe entre 1886 (n°19 rue de la Monnaie) et

1891 (n°17 rue de la Monnaie) [Plan 00]. C'est déjà Frantz Jourdain, architecte attitré de la Samaritaine depuis 1883, qui procéda à partir de 1891 à la reconstruction de l'immeuble n°3 rue Baillet, édifié sur deux niveaux de sous-sols, et à la surélévation des immeubles n°17 & 19 rue de la Monnaie ainsi, probablement, qu'aux aménagements intérieurs nécessaires à l'installation d'espaces de vente constitués de halls successifs (anciennes cours) couverts de verrières. Dès la fin du XIX° siècle, ce premier noyau abritait donc un véritable magasin annexe au Magasin 1, dont l'entrée de la clientèle se trouvait rue de la Monnaie et l'entrée des services rue Baillet.

Entre 1893 et 1903, Ernest Cognacq se rendit propriétaire des autres immeubles de l'îlot Monnaie/Baillet/Arbre-Sec/Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'exception d'une école située 8 à 12 rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois qui possédait également une issue sur l'impasse des Provençaux < disparue lors de la construction du magasin> [Plan 00] Le projet du propriétaire des magasins de la Samaritaine était évidemment, à terme, d'agrandir son Magasin 2 à la totalité de l'flot. Mais il fallait encore évincer l'ensemble des locataires des immeubles et obtenir de la Ville de Paris la cession du terrain de l'école et du sol de l'impasse des Provençaux. Certain d'obtenir gain de cause pour l'école, dont il proposait de financer la reconstruction sur des terrains lui appartenant situés de l'autre côté de la rue de l'Arbre-Sec, Cognacq demanda dès 1903 à Frantz Jourdain de dresser les plans d'agrandissement du Magasin 2. Probablement en raison de l'incertitude concernant le sol de l'impasse et à cause de l'existence de la récente construction n°3 rue Baillet, les plans déposés par Jourdain ne concernaient que les immeubles n°17 & 19 rue de la Monnaie -dont seules les façades et la partie Sud de l'immeuble n°17 devaient être touchées- et l'espace compris, au Sud de ces immeubles, entre la rue de la Monnaie à l'Est, la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois au Sud et la rue de l'Arbre-Sec à l'Ouest; cet espace devait être divisé en deux grands halls auxquels le public accéderait principalement par une entrée située au centre d'un léger avant-corps côté rue de la Monnaie. La construction, autorisée en 1904, se fit toujours dans le souci de ne pas interrompre la vente : à la fin de 1904, on fit aménager un hangar provisoire à l'angle de la rue de la Monnaie et de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois afin d'y entreposer une partie des marchandises contenues dans le magasin des n°17 & 19 rue de la Monnaie. Puis on entreprit l'édification de la portion de la nouvelle façade correspondant à ces deux immeubles, qui fut achevée avant la fin de 1905, ce qui permit de reprendre normalement la vente IPlan 01. Phase 11. Au début de l'année 1906, on poursuivit la construction des façades du nouveau magasin tant sur la rue de la Monnaie (du Nord au Sud) que

sur la rue de l'Arbre-Sec, depuis l'angle de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois jusqu'à l'impasse des Provençaux [Plan 01, Phase 2]. Ernest Cognacq, qui avait réussi à obtenir de la Ville de Paris un accord concernant le transfert de l'école et la suppression du sol de l'impasse des Provençaux le 8 février 1905, se heurta par la suite à la résistance des habitants du quartier, hostiles tant au déplacement de l'école qu'aux visées hégémoniques de Cognacq. C'est ce qui explique que l'on dut attendre le premier semestre de l'année 1907 pour la construction de la façade encadrée de rotondes sur la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et des deux grands halls intérieurs [Plan 01, Phases 3 & 4; Planche I]. Le règlement du problème du sol de l'impasse permit également à Jourdain et Cognacq de continuer la construction du magasin au-delà de l'impasse des Provençaux, jusqu'au mur de l'immeuble n°20 rue de l'Arbre-Sec [Plan 01, Phase 5].

On attendit ensuite deux ans avant d'envisager de terminer la construction du magasin côté rue Baillet. Là encore, pour l'immeuble n°3 rue Baillet construit en 1891, on se contenta de reconstruire la façade, l'arrière étant englobé tel quel dans les nouveaux aménagements [Plan 01, Phase 6; Planche II].

L'édification du bâtiment en bordure du quai -que l'on appellera Extension Sauvage par habitude- se présente en fait non pas comme une entité particulière mais comme l'ultime adjonction donnée au premier noyau du Magasin 2. Ernest Cognacq se porta acquéreur des immeubles compris entre le quai du Louvre, la place de l'Ecole et les rues des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et de la Monnaie entre 1920 et 1922. Les premiers plans de cette extension, réalisés par Frantz Jourdain, furent refusés par l'Administration; l'architecte prit alors pour collaborateur Henri Sauvage. Ensemble, ils produisirent diverses variantes qui furent soumises à l'approbation du Comité Technique et d'Esthétique de la Ville de Paris. L'accord fut donné pour la partie basse du nouveau projet avant que l'on se soit complètement entendu sur la couverture de l'ensemble (il était prévu à l'origine une verrière éclairant un hall central); en cours de construction, on renonça définitivement à la verrière et l'immeuble fut couvert d'une terrasse. Le hall central ne recevant plus d'éclairage zénithal, on lança des planchers sur le vide intérieur dès le niveau du sixième étage. Le fait que, comme ce fut le cas pour le Magasin Jourdain, on ouvrit au public les espaces de vente au fur et à mesure de la construction, explique sans doute les nombreuses modifications apportées aux aménagements intérieurs par rapport au projet adopté, ceci afin d'adapter les dispositions intérieures à la réalité des besoins de la clientèle [Plan 01, Phase 7; Planche III]. Ainsi, la batterie de quatre ascenseurs prévue dans le hall central fut-elle réduite à deux unités; de même, le dessin des deux escaliers situés à la jonction entre le *Magasin Jourdain* et l'*Extension Sauvage* se trouva simplifié après que l'on se fut rendu compte, en cours de construction, que le public privilégiait les accès -et donc les escaliers- les plus proches de la rue de Rivoli.

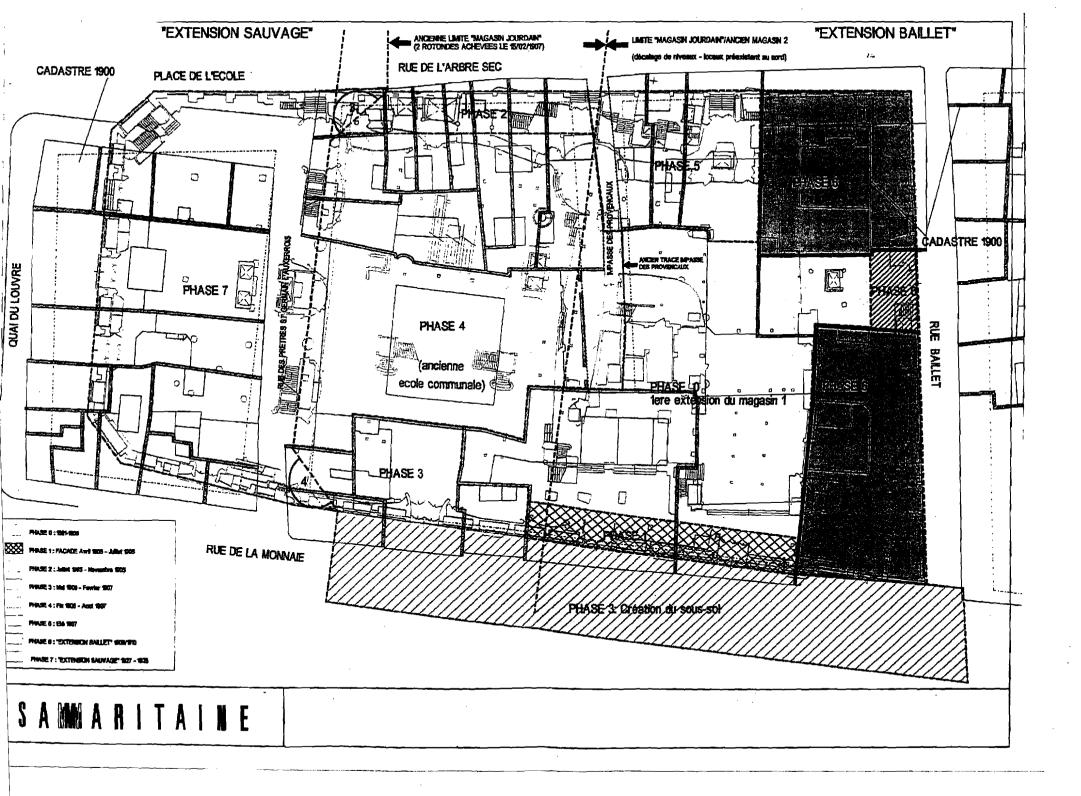
Aujourd'hui, si l'on veut appréhender avec objectivité le Magasin 2, il faut bien faire la distinction entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment [Planche IV].

L'extérieur du bâtiment n'a que peu évolué depuis la date finale de la construction (1928). On doit juste déplorer la perte d'une partie du décor originel sur la rue de l'Arbre-Sec (l'ensemble des surfaces colorées des façades du Magasin Jourdain côté Monnaie et côté Arbre-Sec a été recouvert de peinture blanche imitant la pierre à la fin des années 1930 et seule la façade sur la rue de la Monnaie a retrouvé en 1986-1987 son aspect originel), et la modification inévitable des parties basses (vitrines, portes, marquises), sans cesse adaptées au goût du jour, aux besoins du commerce ou aux exigences de la sécurité. Néanmoins, l'existence d'éléments originaux sous les couches de peinture successives et les nombreux documents anciens représentant le bâtiment permettraient une restauration pertinente de ces façades.

A l'intérieur du magasin, le problème est différent. On a vu que la construction ne fit pas l'objet d'une campagne globale et cohérente mais que l'on ne cessa d'adapter de nouvelles constructions et adjonctions à des éléments préexistants, ceci jusqu'en 1928, l'Extension Sauvage représentant en fait le dernier épisode de ce feuilleton architectural. Il est donc utopique de chercher à retrouver un état originel idéal du magasin, celui-ci ayant évolué en cours même de construction et n'ayant cessé depuis d'être adapté aux besoins de la clientèle (nouveaux escaliers, nouveaux ascenseurs...), aux exigences de la modernité (installation d'escalators, suppression de trémies pour l'installation d'espaces plus en rapport avec les nouvelles techniques de vente...) ou aux normes de sécurité (encloisonnement d'escaliers...) [Plan 02; Planche IV].

On peut néanmoins distinguer quelques éléments invariants qui devraient faire l'objet d'une attention particulière lors des campagnes de travaux à venir. Il s'agit notamment de l'espace occupé par les deux grands halls couverts d'une verrière, la seule partie du Magasin Jourdain à avoir fait l'objet d'une conception globale et cohérente, et des deux escaliers installés à l'Ouest et à l'Est de la partie du magasin sur la rue Baillet [Planche IV]. On peut se montrer plus réservé sur l'intérêt des éléments contenus dans l'Extension Sauvage: le grand hall n'a jamais existé dans sa conception première, c'est-à-dire entièrement ouvert et couvert d'une verrière

apportant un éclairage zénithal, et une partie de son décor actuel ne date que d'une dizaine d'années [Planche IV]; tout juste pourrait-on souhaiter retrouver une ouverture sur cet espace central des étages qui n'ont pas fait l'objet d'un plafonnement. Quant aux deux escaliers situés à la frontière entre l'ancien magasin et l'extension, ils ne correspondent pas non plus au dessin donné dans le projet déposé [Planche IV]; le fait qu'ils aient dû être partiellement encloisonnés pour des raisons de sécurité leur a de plus ôté une grande partie de leur éventuel intérêt esthétique, le dessin des rampes étant, au moins au niveau du rez-de-chaussée, dissimulé aux yeux du public. Cet aspect inachevé des espaces intérieurs de l'Extension Sauvage (peut-être dû en partie à la mort d'Ernest Cognacq avant la fin des travaux) met d'autant plus en évidence l'intérêt des deux grands halls du Magasin Jourdain dont la mise en valeur s'impose.



AMARTHE

HAGASIN 4 ET EMMEUBLES MITOYENS

CONCLUSION

L'îlot rue de Rivoli, rue de la Monnaie, rue Baillet et rue de l'Arbre-Sec se compose de trois entités distinctes :

- ① Le Magasin 4 qui remplace les anciens magasins Revillon, eux-mêmes constitués à l'emplacement de huit propriétés datant de périodes différentes :
 - ⇒ N°77 et n°83 rue de Rivoli & n°36 rue de l'Arbre-Sec, construits en 1853-1854.
 - ⇒ N°81 rue de Rivoli, construit en 1853-1854 et en majeure partie reconstruit en 1873.
 - ⇒ N°25 rue de la Monnaie, construit vers 1723-1724 et surélevé en 1896.
 - ⇒ N°2 rue Baillet & n°23 rue de la Monnaie, reconstruits en 1693 et 1699, et en partie reconstruits (aile à gauche dans la cour) et surélevés (bâtiment sur rue Baillet) vers 1794-1798.
 - ⇒ N°4 rue Baillet, reconstruit en 1670, en partie surélevé (travée de gauche sur la rue) au milieu du XVIII siècle, en partie reconstruit (bâtiment au fond de la cour) en 1871.
 - ⇒ N°6 rue Baillet, reconstruit en 1685, en partie surélevé (bâtiment sur rue et aile à droite dans la cour) au milieu du XIX siècle, en partie démoli (bâtiment au fond de la cour) en 1853.
 - ⇒ N°34^{bis} rue de l'Arbre-Sec, construit au XVII siècle (?), en majeure partie démoli vers 1909.
- ② Six immeubles appartenant en totalité et un immeuble appartenant en majeure partie à la Samaritaine mais non intégrés dans le *Magasin 4*:
 - ⇒ N°24 rue de l'Arbre-Sec & n°12 rue Baillet, reconstruit en 1729.
 - ⇒ N°26 rue de l'Arbre-Sec, reconstruit au XVII siècle (?).
 - ⇒ N°28 rue de l'Arbre-Sec, reconstruit entre 1722 et 1730.

- ⇒ N°30 rue de l'Arbre-Sec, reconstruit au XVII siècle (?), surélevé au milieu du XIX siècle.
- ⇒ N°32 rue de l'Arbre-Sec, reconstruit au XVII siècle (?), surélevé à la fin du XVII ou au début du XVIII siècle.
- ⇒ N°34 rue de l'Arbre-Sec, reconstruit au XVII siècle (?).
- 3 Trois immeubles n'appartenant pas à la Samaritaine, mais faisant partie intégrante de l'histoire de l'îlot et de son évolution :
 - ⇒ N°8 rue Baillet, reconstruit vers 1730-1740, surélevé au début du XIX siècle.
 - ⇒ N°8bis rue Baillet, reconstruit vers 1730-1740.
 - ⇒ N°10 rue Baillet, reconstruit vers 1730-1740, surélevé entre 1813 et 1823.

Les anciennes propriétés acquises progressivement par la Société Revillon frères de 1889 à 1914, furent réunies, restructurées, surélevées ou en partie démolies en vue de favoriser l'extension des magasins, des bureaux et des ateliers des fourreurs. Ces travaux furent menés sans plan d'ensemble, sans destruction systématique, au fur et à mesure de l'occupation des lieux et du développement des activités. En 1932, lorsque la Société Revillon vendit ce patrimoine immobilier à la Samaritaine, le parcellaire d'origine était encore en majeure partie distinct malgré les importants remaniements intérieurs effectués depuis le milieu du XIX siècle. Les murs de refend, les cages d'escaliers et les cours permettaient encore de délimiter et de reconnaître la majorité des anciennes propriétés de l'îlot [Planches A-65 à A-74].

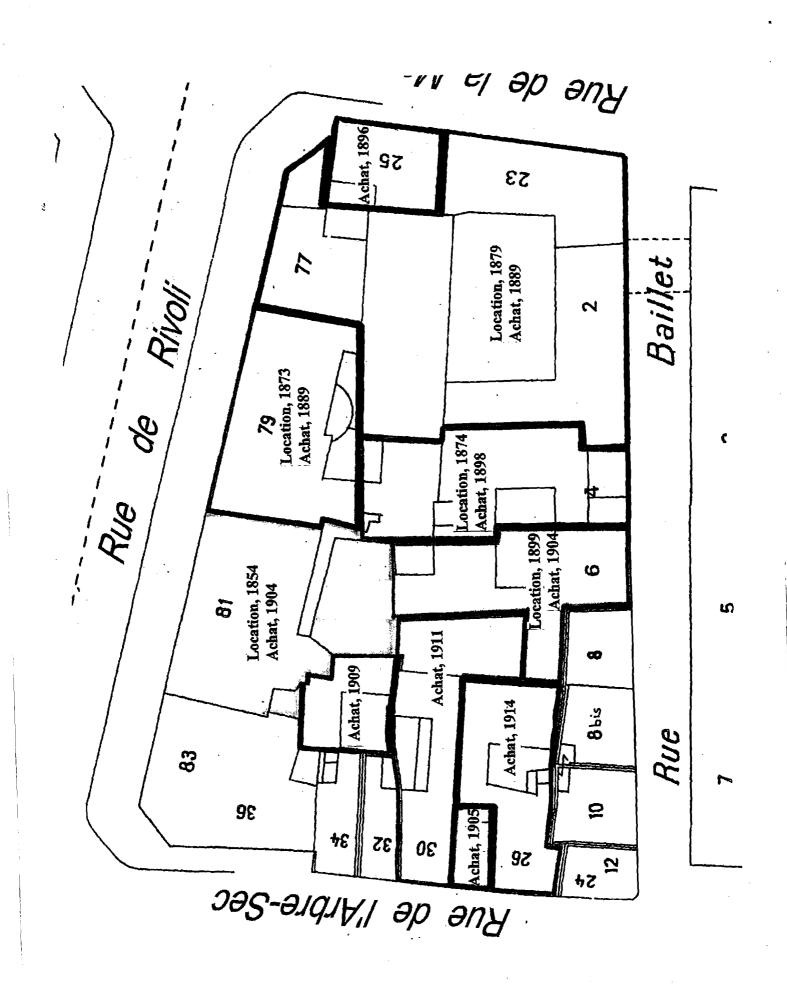
A partir de 1932, en revanche, et jusqu'à aujourd'hui, les travaux mis en œuvre par la Samaritaine supprimèrent la plupart des anciennes structures d'origine : caves, planchers, cloisons, murs de refend, rythme des ouvertures des étages inférieurs etc. [Planches A-136 à A-147]. Mais en prenant possession des lieux dans les années 1930, la Samaritaine ne fit pas table rase des constructions existantes, même progressivement, comme ce fut le cas pour le Magasin 2.

Un projet de destruction totale de l'îlot et de reconstruction d'un bâtiment uniforme et moderne avait été élaboré dès l'acquisition des immeubles, mais il ne fut jamais mené à bien. Les travaux de restructuration de 1932-1933 avaient pourtant été organisés en vue de la réalisation de ce projet : d'un côté les ouvrages définitifs

exécutés suivant le plan du futur bâtiment (sous-sol, points d'appuis, passages souterrains), d'autre part les ouvrages "provisoires" appelés à être supprimés lors de la reconstruction (éléments en élévation, distribution intérieure etc.).

En fait, la direction de la Samaritaine prévoyait la destruction des bâtiments le long de la rue de la Monnaie et de la rue Baillet, toutes deux frappées d'alignement. Le reste des immeubles de l'îlot devait être démoli à cette occasion, y compris ceux n'appartenant pas encore à la Samaritaine mais qu'elle prévoyait sans aucun doute d'acquérir. Les alignements ne furent jamais réalisés -pas plus que celui de la rue de l'Arbre-Sec également projeté- et la société propriétaire conserva cet ensemble disparate.

L'état actuel de l'îlot du Magasin 4 est donc le résultat des deux grandes périodes d'occupation tout d'abord par la Société Anonyme des Etablissements Revillon frères (1854-1932) puis par la Société des Grands Magasins de la Samaritaine (1932-2004). Aujourd'hui, quelques traces du parcellaire d'origine se distinguent, principalement dans les plans du premier sous-sol et des étages supérieurs où la délimitation des anciens corps de bâtiments de la rue de Rivoli, de la rue de la Monnaie et de la rue de l'Arbre-Sec se retrouvent encore [Planches A-138, A-143 & A-144].



Grands Magasins de la Samaritaine, Magasin 4 (n°77-81 rue de Rivoli, n°23-25 rue de la Monnaie & n°2-6 rue Baillet) et immeubles n°83 rue de Rivoli, n°8-12 rue Baillet & n°24-36 rue de l'Arbre-Sec

Dates de location et d'acquisition des immembles par la Société Revillon